

AOÛT 2019
BIMESTRIEL N136

DINANT CÔTÉ VILLE, CÔTÉ CHAMPS

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

Photo: Philippe Dehuit



Dinant
LA VOIX-CUIVRÉE



St Jacques
BOULANGERIE
NATURE ET TERROIR

BOULANGERIE TRADITIONNELLE ET ARTISANALE

- Venez découvrir notre toute nouvelle carte " casse-croûte "
- Sandwiches variés à emporter ou à consommer sur place
- Tea Room de 20 places disponibles
- Atelier totalement ouvert
- Pâtisseries originales et de saison ainsi que nos spécialités : Kouing Amman, Cannelé de Bordeaux, Pastei de Nata, Cookies, Brownies Maison...
- Farines biologiques
- Pains spéciaux au levain naturel et bien sûr tous les classiques !
- C'est bon, original, naturel et pas plus cher !
- Ouvert 7J/7

**Rue Saint Jacques 319
5500 Dinant
Tél : 082666156**




**EPICERIE
DES
MASSENNES**

Epicerie des Massennes:
250 produits, 50 producteurs locaux

Epicerie 100% durable et conviviale
Dinant (Awagne)

Buffet 100% terroir:
fromages, salaisons et pains

Produits frais du terroir et bio
En vrac et à la pièce 🍌

« Collect and Go » des Massennes

Du sens, du goût, de la passion!

Jeudi et vendredi de 15h à 18h / Samedi de 10h à 18h
www.epiceriedesmassennes.be **0472/17.68.39**

Chemin des Massennes n°3 5501 Awagne (Lisogne)
Paiements possible par Bancontact, carte tickets resto (Edenred et Sodexo)



60 ANS

Jusqu'au 28 septembre

CONDITIONS ANNIVERSAIRE

À partir de **7890€**

CUISINES | BAINS | RANGEMENTS | PLACARDS | BIBLIOTHÈQUES | DRESSINGS | **SUR MESURE**

SCHMIDT
MARCHE-EN-FAMENNE

Zoning de la Pirire • Rue du Parc Industriel 30 • Proche du Décathlon

C'est la rentrée !

Mesdames, Messieurs,
Chères Dinantaises,
Chers Dinantais,

Au moment où les vacances d'été prennent fin, c'est l'occasion de se préparer à la reprise des activités professionnelles, scolaires ou autres qui rythment habituellement le cours de l'année. Nous espérons que les batteries ont été rechargées et que chacun aura pu se ressourcer auprès de son entourage.

Traditionnellement, c'est aussi le moment où nous nous engageons à tenir de bonnes résolutions après avoir profité de quelques semaines de bons moments. Nous pensons que c'est donc la période indiquée pour rappeler

quelques bonnes pratiques qui, nous l'espérons, amélioreront la qualité de vie de l'ensemble de la population dinantaise.

Lors de nos visites dans les quartiers et les villages de la commune, nous avons très souvent été interpellés par des citoyens qui se plaignaient de la vitesse excessive des véhicules qui traversaient leurs agglomérations. Nous insistons donc auprès de la population dinantaise pour que les limitations de vitesse soient strictement respectées, en particulier à proximité des écoles ! Avec les agents de la zone de police Dinant Haute-Meuse, nous serons très attentifs au respect de cette réglementation...

De même, nous avons entendu beaucoup de plaintes concernant la propreté publique. Les services communaux sont bien entendu responsables de l'entretien des espaces publics, mais ils sont trop souvent mobilisés pour pallier les manquements et les incivilités imputables aux citoyens. Nous rappelons que les dépôts clandestins

sont strictement interdits et que leurs auteurs sont punissables de lourdes amendes.

Les horaires des collectes des déchets doivent être respectés. Il n'est pas non plus admissible que des immondices soient entreposés, pendant de longues périodes, sur des propriétés privées, au mépris du voisinage et des règles de salubrité publique. Dans ce domaine également, le pouvoir communal peut intervenir avec sévérité !

Nous avons bon espoir que ces règles de savoir-vivre élémentaire seront mieux respectées dans les prochaines semaines car un cadre de vie de qualité est la promesse d'un meilleur confort auquel nous aspirons tous. Individuellement, cela réclame un tout petit effort mais collectivement, cela peut offrir un avantage considérable !

Bonne rentrée à tous !

Le collège communal



Sommaire

Edito.....	3
Fête nationale	4
Culture.....	7
Patrimoine.....	10
Environnement.....	12
Citoyenneté.....	18
Évènements.....	22
Economie	23
Aide sociale	24
Enfance.....	25
Zone de Police	27
Enseignement.....	29
Etudiants.....	30

Dinant a célébré la Belgique le 21 juillet

La Ville de Dinant a célébré la Fête nationale ce dimanche 21 juillet. Après le Te Deum et un dépôt de gerbes au Monument aux Morts, le collège communal a souhaité mettre à l'honneur quelques personnalités qui ont servi Dinant.

* Michel Coleau, historien, archiviste et conservateur des archives de la Ville de Dinant. Il veille, notamment, avec ténacité et compétence sur le patrimoine dinantais. Il a réalisé l'inventaire des tombes remarquables des cimetières communaux, qu'il connaît parfaitement. Actuellement, il réalise, gratuitement, le classement et l'inventaire des archives des communes qui ont fusionné avec Dinant. Un travail herculéen ! Michel est, en effet, un stakhanoviste de l'histoire. A lui seul, il a publié plus de 120 contributions en 42 ans.

* Julien Floymont, ancien combattant et fidèle parmi les fidèles dans les associations patriotiques. M. Floymont a également été bourgmestre de Lisogne avant la fusion des communes.

* Launy Dondo, déléguée auprès des Nations Unies, avec le Conseil de la Jeunesse, dans le domaine du développement durable. La Dinantaise de 25 ans est particulièrement sensible au développement durable et vise à mener une vie la plus écoresponsable possible. « *La jeunesse mérite d'être mieux entendue et incluse dans le processus décisionnel. Elle peut apporter un autre regard ainsi que des idées novatrices, notamment en matière de développement durable* », estime Launy.

Dans la foulée, la compagnie « L'Isolat » a joué le spectacle «Princesse Belgique» dans la cour de l'Hôtel de Ville et devant une belle assistance. Au travers d'un univers baroque et grotesque, convoquant des rois dépressifs, des dragons mécaniques, un peuple de supporters et des bonnes fées despotiques, le spectacle a brossé avec beaucoup d'humour le portrait d'une identité belge en mutation et a relaté l'histoire méconnue du dix-neuvième siècle de notre pays.

Enfin, la journée s'est terminée par le traditionnel feu d'artifice particulièrement réussi, de l'avis de tous !





PEDICURE MEDICALE
Régine Raulin



AU SALON OU À DOMICILE
 Agréée des mutuelles - Sur rendez-vous
 Rue Adolphe Sax, 11 • 5500 DINANT • 082/22.66.49

La Tabatière



Le seul spécialiste du cigare Tabacs Cigarettes

Idées cadeaux
 Articles fumeurs

rue de la Station, 35
 DINANT
 Tél./Fax
 (082) 22 35 20

Une pipe de vrai *semois* délice que vous connaissez!

MB MULTISERVICES

Pour tous vos travaux de rénovations, un seul interlocuteur

MB MULTISERVICES

MBMultiservices est spécialisée dans les travaux de rénovation :

Terrassement • Electricité, domotique • Chauffage
 Sanitaire • Ventilation • Plafonnage • Carrelage
 Menuiserie intérieure • Maçonnerie
 Pose de plaque en plâtre, cloison...
 Toiture • Isolation

N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER

rue du Chaurlis, 46 • 5340 GESVES
 0474 11 00 96 • 0495 38 23 51
 info@mb-multiservices.be
 www.mb-multiservices.be

MULTISERVICES
 Votre courtier en travaux



JOUR ET NUIT

Funérailles Robert MATHOT

Incineration
 Monuments en granit et en pierre bleue
 Caveaux préfabriqués - Menuiserie

Funérarium DINANT - 082 66 63 68
 rue Caussin, 4 - Anseremme

Funérarium
CELLES-HOUYET
082 66 63 68
 rue Saint-Hadelin 33

MAGASIN
 rue du Commerce 109
 CINEY

Funérarium
CINEY
083 21 32 34
 rue des Capucins, 14

PROLONGATION JUSQU'AU 31 AOÛT

Tchin Tchin
 D'AFFLELOU
 — SPÉCIAL ÉTÉ —



DEUX PAIRES DE LUNETTES DE PLUS POUR 1€ DE PLUS*

ALAIN AFFLELOU
 Découvrez la collection sur www.afflelou.be

* Pour l'achat d'un équipement optique (monture + 2 verres correcteurs), bénéficiez pour 1€ de plus de deux paires de lunettes. La 2e paire sera équipée de verres organiques (CR39 blanc), sans options. La 3e paire sera équipée de verres antireflets, organiques (CR39 blanc). Sans options ou de verres non correcteurs. Les montures de la 2e et de la 3e paire seront à choisir parmi plus de 200 modèles de la collection Afflelou optique (prix unitaire maximum de 99€ TTC pour les collections adultes et junior et de 89€ TTC pour la collection enfant) ou de la collection Afflelou solaire (prix unitaire maximum de 59€ TTC). Offre valable jusqu'au 31 août 2019. Voir conditions en magasin. Dispositif médical CE. Demandez conseil à votre opticien. Juillet 2019.
 ** Pour tout achat dans votre magasin Alain Afflelou de Dinant.

DINANT - Rue Adolphe Sax, 20
 Tél. 082 61 12 10
 Parking Place Patenier (à 2 min) - 1 heure offerte**

Etc LEMINEUR & FILS

CHALEUR & BIEN-ÊTRE

POELERIE | FOYERS | INSERTS
 PLACEMENTS | DÉPANNAGES | TUBAGE CHEMINÉES | ENTRETIENS
 BAINS NORDIQUES | JACUZZIS | CABINES INFRAROUGES



INSERT PELLETS
 RIKKA

stuv

Découvrez nos autres modèles en showroom



HEALTH MATE

Zoning de la Voie Cuivrée, 33 - 5503 SORINNES (Dinant)
 082 22 35 16 - www.lemineur.be

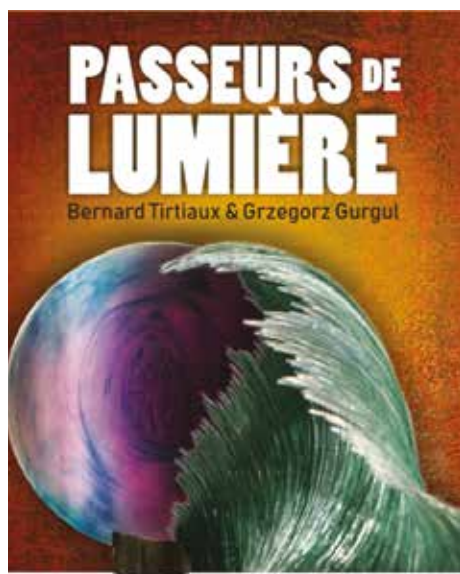
Les activités du Centre Culturel de Dinant

Pour finir l'été en beauté, place à la lumière avec une exposition consacrée aux maîtres-verriers Bernard Tirtiaux et Grzegorz Gurgul. Et à la rentrée, le Centre Culturel vous donne rendez-vous pour découvrir la programmation de sa nouvelle Saison 2019-2020, Intimités Collectives.

Le verre dans tous ses états

Jusqu'au dimanche 29/09, l'exposition *Passeurs de Lumière* met à l'honneur les œuvres de deux maîtres verriers d'exception: Bernard Tirtiaux et Grzegorz Gurgul. Les deux artistes seront d'ailleurs présents le dimanche 29/09 dans le cadre de Montmartre. Pour en savoir plus sur le monde du verre, plusieurs activités sont également proposées (infos détaillées sur www.ccdinavant.be):

- Sa 14/09 à 9h30: visite des ateliers de Bernard Tirtiaux et Grzegorz Gurgul (inscription obligatoire au CCD);
- Sa 21/09 à 15h00 : conférence *Passeurs de Lumière* (gratuit)
- Je 26/09 à 20h00: *Carte Blanche à Bernard Tirtiaux, Poète et Chanteur* (gratuit – réservation souhaitée)
- Ve 11 (14h00 > 18h00), Sa 12 et Di 13/10 (10h00 > 18h00) : exposition UNISverre à Fleurus



Rendez-vous pour des moments d'Intimités Collectives

Le mardi 03/09, le Centre Culturel de Dinant vous invite à la soirée de présentation de sa nouvelle Saison intitulée *Intimités Collectives*. L'occasion de découvrir les spectacles à venir, et pour commencer le concert du talentueux chanteur et guitariste Grandgeorge (Ma 08/10) et Strach (Me 16 et Je 17/10), élu Meilleur Spectacle de Cirque au Prix de la Critique Théâtre-Danse-Cirque 2018.

Les abonnements seront disponibles à partir du mardi 20/08 et les places du jour le mercredi 11/09.

Toutes les infos sont sur :

www.ccdinant.be.



Côté cinéma...

Le CCD mise sur la diversité avec une programmation éclectique et pour tous les goûts (séance à 20h00, sauf le jeudi 19/09 à 15h00) :

- Ma 17/09: *C'est ça l'amour*
- Je 19 (15h00) et Ve 20/09: *Raoul Taburin a un secret*
- Ma 24/09: *Greenbook*
- Ve 27/09: *Duelles* (séance gratuite dans le cadre de la Fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles)
- Ma 01/10: *Les Oiseaux de Passage*
- Ve 04/10: *Grâce à Dieu*
- Ve 11/10: *Stan et Ollie*
- Ve 18/10: *Le Mystère Henri Pick*

Voyages en Pataphonie

A Dinant, il existe un pays imaginaire où tout est musique... Le Zygzaboule, la Rivière Aqualubique et bien d'autres étrangetés sonores vous attendent à la Maison de la Pataphonie! Toutes les infos sur www.pataphonie.be – Réservation fortement conseillée au 082/21.39.39. ou info@ccrd.be.

Renseignements : 082/21.39.39. – info@ccrd.be – sur Facebook – au CCD (Rue Grande, 37 5500 Dinant). Rendez-vous aussi sans plus tarder sur www.ccdinant.be pour retrouver toutes les activités augmentées de photos, vidéos, liens supplémentaires, news de dernière minute et bien plus encore.

Montmartre, le 29 septembre à Dinant

Depuis plus de 20 ans, comme à Paris, Dinant offre, une fois par an, la possibilité aux artistes et artisans d'art de sa région (et même au-delà), de venir exposer en plein air leurs différentes œuvres.

Ils peignent, sculptent, créent donc dans les rues et ruelles des quartiers Saint-Nicolas et Saint-Roch et l'harmonie et le respect qui se devine entre professionnels et amateurs est une preuve de plus que la manifestation est et reste avant tout une fête.



« Il fait toujours beau à Montmartre ». Mieux qu'un dicton météorologique, c'est presque une coutume. Aquarellistes, enlumineurs, miniaturistes, fresquistes, portraitistes, animaliers, naïfs, sculpteurs, céramistes, photographes et autres artisans vous attendent donc le 29 septembre pour présenter leurs créations.

Le circuit est bien sûr émaillé de plusieurs groupes musicaux qui ajoutent leurs propres couleurs musicales à la manifestation.

Au total, ce sont plus de 100 artistes et artisans d'art qui sont attendus et qui accrocheront leurs œuvres sur les anciens murs de la ville.

Comme lors des éditions précédentes, un coin sera dévolu aux artistes en herbe qui pourront barbouiller à loisir leurs héros préférés dans la gouache et la bonne humeur.

A 18h30, sur la Place Saint-Nicolas, remise du prix de l'Echevin de la Culture de la Ville de Dinant.

Infos pratiques :

Le dimanche 29 septembre 2019 de 10 à 18h dans les rues et ruelles des quartiers Saint-Nicolas et Saint-Roch à Dinant. Entrée gratuite. Animations musicales.

Inscriptions des artistes et règlement sur www.dinant-montmartre.be

Avec le soutien de la Ville de Dinant, en partenariat avec le groupe « L'Avenir », la Province de Namur, 7 Dimanche, Collège Notre-Dame Dinant (Implantation Place Albert) et le CRD.



Menuiserie Générale | Châssis PVC-BOIS-ALU
Protection solaire | Porte de garage | Volets

Aménagement de grenier, faux plafonds, cloisons.
Devis gratuits sans engagement.

www.chassis-pieret.be | 082/22 70 74 | info@chassis-pieret.be
Show-room ouvert sur rendez-vous.

L'Association internationale Adolphe Sax recherche des bénévoles pour son Concours

Le 7e Concours International Adolphe Sax se déroulera à Dinant du mardi 29 octobre au samedi 9 novembre 2019.

Plus de 100 saxophonistes provenant des quatre coins de monde viendront dans la ville natale de l'inventeur du saxophone pour tenter de décrocher le prestigieux titre de 1er Lauréat du Concours International Adolphe Sax.

La réussite de ce Concours repose non seulement sur son niveau musical internationalement reconnu, mais aussi sur le caractère enthousiaste de l'accueil qui est réservé aux candidats. Soucieuse de perpétuer cet accueil de qualité, l'Association lance dès à présent un appel aux bénévoles, aux présentateurs, aux familles d'accueil, ...qui accepteront de faire partie de cette aventure unique, en y consacrant quelques heures et un peu de leurs compétences de la fin octobre

au début novembre 2019.

Même sans être musicien, être bénévole est à votre ...portée !

- pour être famille d'accueil et donc offrir à un ou une candidate le gîte (chambre individuelle) et le couvert
- pour entourer les candidats et le public, lors des différentes épreuves (accueil, bar, ...)
- pour aider, par leur maîtrise d'une ou de langue(s) étrangère(s)
- pour mettre à disposition un piano accordé pour des répétitions à domicile
- pour conduire, avec leur propre véhicule, les candidats aux répétitions et/ou épreuves
- pour participer d'une manière ou d'une autre à l'organisation de l'événement

populaire qui sera organisé le mercredi 06 novembre 2019, en après-midi, dans les rues de la Ville.

Tous les coups de main sont les bienvenus pour faire de Dinant, durant cette quinzaine, la fervente capitale du saxophone. Autant d'occasions de participer à un événement international et de décliner, sur différents modes : la musique, la découverte et la rencontre.

Vive le saxophone et déjà merci pour votre implication !

Renseignements auprès de l'Association Internationale Adolphe Sax :

- par téléphone au 082/404.868
- par mail sax.coordination@dinant.be ou sax.animation@dinant.be

H
HUGUES BERGER
ASSURANCES

ASSURANCES - PRÊTS - PLACEMENTS

Votre première assurance : notre professionnalisme !

Quai Culot n°5 bte 1 à 5500 Dinant

Tél. 082 22 52 86 - Fax 082 22 49 16 - hugues.berger@berger-assur.be - www.berger-assur.be

FSMA 108789A

COLOR-IN

SPRLU

Peinture et Décoration

Zoning de la Voie Cuivrée, 23
5503 SORINNES

Tél & fax 082 223 835
GSM 0477 366 080



Grand Merci
aux annonceurs
chez qui nous vous
recommandons
vos travaux et achats !

L'Histoire d'une rue...

La Rue Coster

L'ancienneté de la rue Coster laisse peu de doute. Son tracé visible sur l'un des premiers plans connus de Dinant, dressé vers 1553-1554 par Jacques de Deventer, ainsi que sur le cadastre primitif de 1824, plaident pour une origine médiévale.

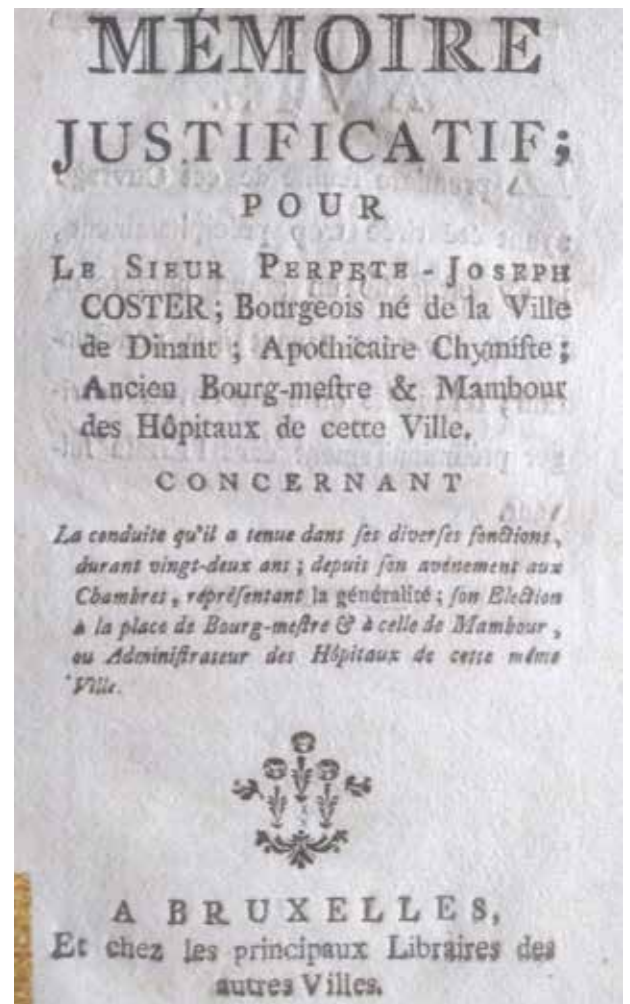
Aujourd'hui, la rue Coster relie la rue Grande au boulevard Churchill. Elle matérialisait autrefois dans le tissu urbain la limite sud d'un quartier appelé « aux bourgeois ». Intégré à la paroisse Notre-Dame, ce quartier regroupait de nombreuses habitations appartenant à de riches familles patriciennes dinantaises. Son ou ses appellations anciennes n'ont pas pu être établies avec certitude. L'absence d'un édifice de quelque importance et, d'une manière générale, les fréquents changements de dénominations de rues survenus au cours du temps sont de nature à compliquer leur identification. Toutefois, nous émettons l'idée que la « rue de Laploit » pourrait être sa dénomination antérieure, telle qu'elle est mentionnée dans un répertoire de cens et rentes de l'hôpital Saint-Jean-Baptiste à la fin du 14^e siècle. Ville marchande, Dinant disposait sur sa rive droite d'un vaste rivage s'étirant au pied de ses remparts, de part et d'autre du pont. Ce port marchand sur lequel s'échouaient les bateaux était appelé « l'Apploy ».



Sa dénomination actuelle est vraisemblablement donnée au 20^{ème} siècle afin de fixer dans la toponymie de la ville la mémoire de Perpète-Joseph Coster, bourgmestre de Dinant dans la seconde moitié du 18^e siècle. Ce dernier est alors une figure emblématique de la révolution liégeoise de 1789. Qualifié par M. Florkin « d'original issu d'une famille d'originaux », il est issu d'une famille de 23 enfants originaire de Savoie. Après un séjour à Houffalize, la famille Coster, dont la maman est irlandaise, s'installe à Dinant où naît Perpète-Joseph vers 1729. Il exerce le métier de pharmacien et s'intéresse très tôt à la politique locale. Il occupe les fonctions de bourgmestre (1775), de conseiller (1780) et de député des États de Liège (1775-1776).

Sous le Régime français, il est élu administrateur provisoire en 1792, puis maire de Dinant en septembre 1794. Administrateur du grand hôpital de la ville (de 1772 à 1774 et de 1778 à 1781), il redresse les nombreux abus et autres malversations qui entachent l'institution, tout en s'attirant l'antipathie de ses concitoyens en raison de ses origines étrangères.

Afin de se défendre des accusations portées contre lui, Perpète-Joseph Coster publie en 1783 un Mémoire justificatif dans lequel figurent de précieux renseignements sur la vie politique dinantaise à la fin du 18^e siècle. Il décède à Dinant le 21 janvier 1812 âgé de 83 ans.



Sources

Archives de l'État à Namur, Dinant, Hôpitaux et pauvres, n° 772.

COLEAU M., Les gens de Dinant dans la tourmente révolutionnaire (1789-1795), dans De la Meuse à l'Ardenne, n°8, 1989.

GAIER-LHOEST J., L'évolution topographique de la ville de Dinant au Moyen Âge, éd. Crédit communal, coll. Histoire, 1964.

GALLEZ D., La ville de Dinant et ses magistrats de 1772 à 1814. Contribution à une étude des structures politiques et sociales, Mémoire de Licence, UCL, Louvain, 1968-1969.

FLORKIN M., Un prince, deux préfets. Le mouvement scientifique et médico-social au Pays de Liège sous le régime du despotisme (1771-1830), Liège, 1957.

SAINT-AMAND P., Dinant en 1649 Le panorama de Johannes Blaeu, dans De la Meuse à l'Ardenne, n° 50, 2018.

Le voyage encore à l'honneur à la Maison du Patrimoine médiéval mosan



Maison du patrimoine
médiéval mosan

A l'occasion de l'exposition « Saints pas ? En marche, pèlerins ! », la Mpmm, la Paroisse et la Fabrique de l'église Saint-Lambert de Bouvignes vous proposent de participer aux activités suivantes :

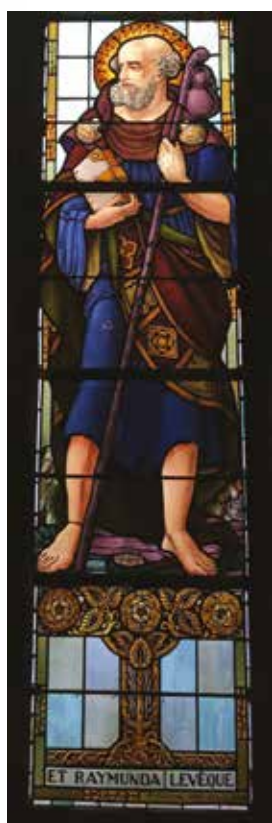
- **Le 30 août 2019 à 19h** : soirée témoignage sur le thème du pèlerinage. Table ronde sous la direction de l'Abbé Philippe Goffinet, doyen de Dinant et directeur des pèlerinages namurois. Entrée libre. RDV à l'église Saint-Lambert de Bouvignes.



- **Le 22 septembre 2019 à 16h** : un concert sur le thème des voyages et pèlerinages clôturera l'événement. Tarif : 10,00 €. RDV à l'église Saint-Lambert de Bouvignes.

Infos et inscription www.paroissedebouvignes.com et www.mpmm.be

L'exposition « Saints pas ? En marche, pèlerins ! » est accessible jusqu'au 22 septembre 2019 uniquement le samedi et dimanche de 14h à 18h (à l'exception des offices religieux).



Concours «#selfieOmusee»



Jusqu'au 31 août 2019, ne manquez pas de participer au concours #selfieOmusee. Rendez-vous en famille dans les musées participants et faites des selfies insolites.

Partagezles ensuite sur les réseaux sociaux sans oublier les mentions #selfieOmusee (sans accent et avec une majuscule à O) et @museozoom.

Courez vite à la Maison du patrimoine médiéval mosan, choisissez un personnage dans l'exposition « Voyageurs en route ! » faites votre selfie en sa compagnie. Partagez ensuite comme ci-dessus. Et vous gagnerez peut-être un bon d'une valeur de 250 € pour passer un moment inoubliable à la campagne.

Pour rappel l'exposition « Voyageurs en route ! » est accessible à la Mpmm jusqu'au 3 novembre 2019 (tous les jours, sauf le lundi, de 10h à 18h).

Les visites du premier dimanche du mois

Outre la gratuité d'entrée au musée tous les premiers dimanches du mois, la MPMM propose également ce jour, à 15h00, une visite commentée sur un thème particulier. Inscription et réservation à la MPMM : info@mpmm.be ou 082/22 36 16

- Dimanche 1er septembre 2019 : visite du site de Poilvache pour encore mieux apprécier ce lieu exceptionnel, trop souvent méconnu. RDV à l'entrée du site
- Dimanche 6 octobre 2019 : Patrimoine militaire médiéval de Dinant. Rendez-vous à 15h00 à Dinant (devant l'Athénée) pour un parcours de deux heures sur les traces du patrimoine militaire médiéval. La balade sur la rive droite de la Meuse mettra en évidence les traces souvent méconnues du passé médiéval dinantais.

Les journées du Patrimoine : 7 et 8 septembre 2019

« Le Patrimoine se met sur son 31 » : Invitation au voyage : une parenthèse musicale.

Cette année, la MPMM vous propose de prendre la route aux côtés de voyageurs du Moyen Âge : artisans, marchands, aristocrates, pèlerins, clercs, soldats... Tous ces hommes et ces femmes ont des motivations et des destinations variées. Ils sillonnent les routes terrestres, fluviales ou maritimes, parsemées de haltes et parfois d'embûches. Ces voyages font l'objet de rencontres, d'échanges et de découvertes de nouvelles techniques et matières.

Vincent Rouard, pianiste nomade... est un inlassable voyageur cherchant les chemins de traverse et bouleversant les formes musicales établies, au

service de l'expressivité. Chaque composition est un conte, une histoire, une évocation, une image sous-tendue par la musique. Un « nomadisme de chambre » en quelque sorte, transportant l'auditeur dans une vaste mappe monde acoustique.

Horaire des activités proposées à l'occasion des Journées du Patrimoine le

samedi 7 & dimanche 8 septembre 2019 :

- Collections permanentes et exposition « Voyageurs, en route ! » accessibles gratuitement de 10h à 18h
- Visites guidées de l'exposition « Voyageurs, en route ! » à 14h et à 15h
- Animation pour enfants de 14h à 16h : « Atelier en grande pompe » (réalisa-

tion d'une pouline, chaussure portée par les nobles au Moyen Age)

- Concert de piano de 17h : Vincent Rouard, pianiste nomade...

Rendez-vous à la Maison du patrimoine médiéval mosan, place du Bailiage, 16 à Bouvignes (Dinant)

www.mppmm.be



ENVIRONNEMENT

Gestion à la réserve naturelle de Furfooz, une histoire de collaboration

Depuis plusieurs années, le Contrat de rivière pour la Lesse et Ardenne & Gaume organisent des chantiers de gestion avec des bénévoles au parc de Furfooz.

Le jeudi 4 juillet, ce sont des volontaires de l'ASBL D.E.F.I.T.S qui se sont retroussés les manches. Deux guides d'Ardenne & Gaume ont fait découvrir le site et son histoire en matinée aux cinq bénéficiaires de l'asbl. L'après-midi, après une pause à La Flobette en bord de Lesse, ils ont participé au ramassage des plantes fauchées dans la prairie et à la gestion de la balsamine de l'Himalaya présente dans le parc.

Pour rappel, la balsamine de l'Himalaya est une espèce exotique envahissante qui colonise les bords des cours d'eau et forme d'importants massifs. Elle y prend la place de la flore indigène. Annuelle, elle disparaît en hiver et n'assure pas une bonne couverture du sol, ce qui contribue à l'érosion des berges. Les plantes sont arrachées avec la racine, elles sont tordues puis mises en tas à sécher au soleil, suffisamment loin de la berge.

Merci à tous les participants pour leur intérêt et leur enthousiasme !



La stérilisation des chats dorénavant moins chère

En Wallonie, il est obligatoire de faire stériliser son chat depuis le 1er novembre 2017. Dorénavant, le taux de TVA de 21% qui s'appliquait à la stérilisation est passé à 6%.

Cette obligation répond aux attentes de l'ensemble des refuges pour animaux et des autres acteurs de terrain, qui sont confrontés à la dure réalité de la surpopulation des chats errants et des euthanasies.

Les refuges surpeuplés ne peuvent en effet plus faire face à l'afflux de chats abandonnés ou trouvés et non adoptés. Chaque année, plus de 10.000 chats sont euthanasiés, faute de place. Des statistiques tragiques qui ne tiennent pas compte des chatons non désirés, dont on se débarrasse froidement dans les ménages.

Chez les chats, 1+1=6, parfois plus de deux fois par an. Laisser faire la nature, c'est donner la vie à 36 chats en l'espace de 16 mois... et cela revient souvent à leur donner la mort.

Grâce à des actions constructives menées par les acteurs de terrain (refuges, associations de défense de animaux, pétitions de citoyens) auprès des autorités publiques compétentes, une loi a finalement été adoptée afin de « diminuer la note » pour les citoyens obligés de faire stériliser leur chats.

Concrètement l'obligation de stérilisation signifie que :

- Si votre chat est né après le 1er novembre 2017, vous devez le faire stériliser avant l'âge de 6 mois.
- Une période transitoire a été mise en œuvre pour tous les chats nés avant le 1er novembre 2017. Pour ceux-ci, le chat aurait dû être stérilisé au plus tard avant le 1er janvier 2019.
- Le chat doit être stérilisé avant sa commercialisation. Cela vise tant la vente que le don de l'animal.
- Une particularité existe pour les chats introduits sur le territoire de la Wallonie après le 1er novembre 2017. Pour autant qu'ils soient âgés de plus de 5 mois, ils doivent être stérilisés dans les 30 jours de leur introduction.

Le vétérinaire qui procède à la stérilisation d'un chat doit délivrer une attestation reprenant la date de stérilisation ainsi que l'identification du chat ou, le cas échéant, sa description. Dès que le chat est stérilisé, le vétérinaire encode, dans les 24 heures, cette donnée dans la base de données <https://www.catid.be/>

Plus d'infos sur le portail wallon du bien-être animal : www.bienetreanimalwallonie.be



La Province de Namur peut vous prêter des gobelets réutilisables

Vous organisez une activité sportive ? Une soirée ? Vous voulez un côté durable à votre événement ? La Province de Namur propose un service de prêt et maintenance de gobelets réutilisables.

Véritable alternative écologique aux gobelets jetables, les gobelets réutilisables offrent différents avantages :

- Réduire son impact environnemental
- Diminuer la masse de déchets et en simplifier sa gestion (plus de bouteilles, cannettes, gobelets jetables)

- Accroître le confort du public en termes d'utilisation et de propreté du site
- Diminuer l'effort de nettoyage du site
- Sensibiliser chacun autour de l'idée du jetable/durable

Pour plus de détails et connaître les conditions de prêt, veuillez contacter la Cellule Développement durable de la province de Namur : environnement@province.namur.be ou 081/775356.

BOFAS pour vous aider à assainir votre sol

Vous êtes ou avez été exploitant d'une station-service ? Ou vous habitez sur un terrain anciennement occupé par une station ? Il y a dans ce cas un risque de contamination du sol. Si cela se confirme, vous pouvez faire appel à BOFAS : le fonds d'assainissement des sols des stations-service vous rembourse les frais engagés ou assainit le terrain pour vous. Il ne faut cependant pas tarder, car le fonds n'est rouvert que pendant six mois pour recevoir de nouvelles demandes.

BOFAS, le fonds d'assainissement des sols des stations-service, est une initiative de l'industrie des carburants et du gouvernement. BOFAS rembourse (en tout ou en partie) les frais engagés par un exploitant, propriétaire ou utilisateur pour l'assainissement du terrain selon certaines conditions légales. Si la contamination doit encore être traitée, BOFAS assurera l'ensemble du processus d'assainissement de A à Z, pour tous les demandeurs répondant aux critères légaux. Depuis sa création en 2004, BOFAS a déjà effectué et/ou financé près de 3500 assainissements.

Jouez la sécurité ! Vérifiez l'historique de votre terrain

Les exploitants de stations-service connaissent BOFAS depuis longtemps. Mais tous les propriétaires ou utilisateurs actuels d'un terrain ne sont pas au courant qu'une station-service y était exploitée par le passé. La plupart des sols à risques étant connus,

BOFAS se propose d'informer ces personnes. Vous avez récemment reçu un courrier de BOFAS ? Ne l'ignorez surtout pas car, si vous n'avez pas vous-même exploité une station-service par le passé, la probabilité est dans ce cas très grande qu'une station-service ait autrefois été exploitée sur votre terrain. Si vous n'avez pas reçu de courrier mais que vous hésitez, mieux vaut vérifier l'historique de votre terrain. En effet, même si le terrain est maintenant utilisé à d'autres fins, le risque est toujours présent. A fortiori, si le terrain est connu des autorités, vous risquez de devoir procéder à l'assainissement, et vous devrez alors payer vous-même les frais. Ceux-ci grimpent vite, car l'assainissement pour ce type de contamination coûte en moyenne 135 000 euros. En résumé, mieux vaut jouer la sécurité, et vérifier.

Moins de soucis

La perspective d'un éventuel assainissement effraie encore de nombreuses personnes. On ne devrait pourtant pas se faire trop de soucis à ce sujet. BOFAS est là pour conseiller les demandeurs et les accompagner dans leur processus d'assainissement, y compris pour le volet administratif qui s'ensuit. Si BOFAS effectue lui-même l'assainissement, le fonds se charge aussi de tout le volet administratif. BOFAS a plus de 15 ans d'expérience dans l'assainissement des sols de stations-service et opte donc toujours pour la meilleure technique possible pour un terrain donné, afin de réduire au maximum les désagréments. Le fonds propose aussi une aide pour l'élaboration du dossier nécessaire pour introduire une demande d'intervention. Toutes les personnes concernées ont donc tout intérêt à contacter BOFAS dans les plus brefs délais.

Plus d'informations : www.bofas.be

Des bulles à verre enfouies pour réduire les nuisances

En collaboration avec le Bureau Economique de la Province (BEP), la Ville de Dinant a choisi de procéder à l'enfouissement des bulles à verre situées sur le parking juste après le casino, sur le Boulevard des Souverains.

Il s'agit d'un test, le but étant esthétique mais aussi de réduire les nuisances sonores. Cela pourrait également réduire le problème des incivilités, hélas trop fréquentes à cet endroit.

Ces travaux coûtent 12.000 euros, la moitié étant subventionnée par Fost+.



Le nouveau sac bleu arrive à grands pas !

En octobre, l'heure sera enfin venue. BEP Environnement introduira le nouveau sac bleu dans votre commune. Et c'est une bonne nouvelle, car presque tous les emballages en plastique pourront dès lors être triés avec les PMC. Cela entraînera une forte baisse des déchets résiduels et une intensification du recyclage.

Actuellement, seuls les bouteilles et flacons en plastique, les emballages métalliques et les cartons à boissons sont autorisés dans le sac PMC. Bientôt, presque tous les emballages en plastique ménagers seront acceptés dans le nouveau sac bleu. Pensez par exemple aux pots de yaourt, aux raviers de beurre, aux barquettes en plastique de fromage ou charcuterie ou encore aux sacs et films en plastique. Ceux-ci pourront aussi être triés dans le même sac bleu à partir du 1er octobre. Avec ce nouveau tri, une baisse des déchets résiduels de 6 à 8 kilos est possible. Une bonne chose pour l'environnement et pour votre portefeuille.

Les anciens sacs restent valables

Ne vous en faites pas si vous avez encore un rouleau de sacs PMC chez vous. Les anciens sacs restent valables indéfiniment. À partir du 1er octobre, vous pourrez donc les proposer à la collecte, en y ajoutant les emballages en plastique autorisés. Les nouveaux sacs bleus arriveront progressivement et se-

ront vendus dans les mêmes points de vente : votre supermarché, votre magasin de proximité, etc. Le calendrier de collecte reste également inchangé. Vous pourrez donc sortir le nouveau sac bleu le même jour qu'avant. Vous pourrez donc trier plus, avec le même confort.

Attention : pas partout en même temps

Le nouveau sac bleu est introduit progressivement dans tout le pays. De cette manière, chaque acteur impliqué dispose du temps nécessaire pour se préparer correctement. Lors de l'introduction, de nombreuses parties prenantes sont en effet impactées : les communes, les intercommunales, les entreprises de collecte, les centres de tri, les entreprises de recyclage... Il est donc possible que les nouvelles règles de tri entrent en vigueur dans votre commune, alors que ce n'est par exemple pas encore le cas dans une commune voisine ou sur votre lieu de travail. Veuillez respecter les règles de

tri d'application chez vous en fonction de chaque lieu afin de ne pas perturber le tri et le recyclage des emballages.

Plus d'informations ?

Vous recevrez bientôt un prospectus détaillé avec toutes les informations dans votre boîte aux lettres. Tenez aussi le site www.bep-environnement.be à l'oeil et suivez-nous sur www.facebook.com/bepnamur



Un halage fleuri et plus riche en biodiversité

En mars dernier, quelques 2.000 fleurs avaient été plantées par les élèves du Collège Notre-Dame de Dinant le long du halage, depuis l'établissement « Le Cosma » jusqu'au Rocher Bayard.

Un projet qui s'inscrit dans le cadre du Programme Communal de Développement Rural (PCDR) et de « Dinant en Transition » : des citoyens dinantais ont élaboré un dossier en vue de répondre à l'appel à projet « Prime Vert » du Mi-

nistre Collin qui vise à végétaliser les espaces publics, ainsi qu'à y protéger et renouveler la biodiversité.

Dans cette dynamique, au cours de contacts avec des enseignants de Notre-Dame (Bellevue et Place Albert),

des idées complémentaires émises par des citoyens ont vu le jour, notamment celle de planter 2.000 fleurs de prairie.

Le résultat, aujourd'hui, est magnifique!



aj-air.be

Température, Humidité et Qualité de l'air

Suivez-nous   pour plus d'informations

Invitation

Journées découvertes

Les **27 & 28**
septembre 2019

Mini-conférences

Petite restauration et animations

Sur inscription
avant le 13 septembre 2019

info@aj-air.be



peintre
décorateurs

devis gratuit

Kévin PICARELLA
Rue Ariste Caussin 54
5500 Anseremme
Tél. : **0498/ 36 52 07**
picarellakevin@gmail.com
 Picadecor@kevpicadecor

- Peinture intérieure et extérieure personnalisée
- Vernis et lasure
- Tapisserie et fibre de verre
- Enduit vénitien
- Recouvrement de sol
- Rénovation de toiture (démoussage, hydrofuge et mise en couleur)



D^r DECAUX Barbara
D^r LAMOULINE Fabian
D^r MUNTEN Lorane
Vétérinaires animaux de compagnie
Rue Léopold, 25b • DINANT

082/688.303

Consultation sur rdv
Du lundi au vendredi
de 9h à 12h30
et de 13h30 à 18h
Samedi : de 10h à 13h

Vente libre de médicaments
et d'aliments
durant les heures
d'ouverture.

Médecine interne, chirurgie, radiologie, hospitalisation, conseil en nutrition,
analyses sanguines, dermatologie, troubles du comportement
chez les animaux domestiques.



PARKING
PRIVÉ ET GRATUIT
BANCONTACT
ACCEPTÉ

www.veterinairedecaux.be 



**VENEZ DÉGUSTER
NOS GLACES
ARTISANALES
DANS NOTRE TEA ROOM
CLIMATISÉ.**



NOUVEAU

**CHOCOLATERIE ARTISANALE - CONCEPT BAR - TEA ROOM
BISCUITERIE - ANNIVERSAIRES
ATELIERS ENFANTS & ADULTES**

Rue Grande, 59 - 5500 DINANT

082/40.09.31

info@latelierochocolat.be

WWW.LATELIEROCHOCOLAT.BE

 /LATELIEROCHOCOLAT

Terre ASBL menacée par les détritrus

Vos armoires débordent de vêtements que vous ne portez plus ? Déposez-les dans une bulle de Terre ASBL. Vous ferez un geste pour l'emploi, pour l'environnement et pour la solidarité. Mais attention, les déchets nuisent gravement à l'action de l'association.



Pourquoi donner ?

Emploi — Depuis 70 ans, Terre ASBL cherche à offrir une place à chacun dans la société. Le secteur de la récupération textile permet ainsi à des personnes peu ou pas qualifiées de vivre dignement d'un travail. Cette barre symbolique des 250 emplois, loin d'être un aboutissement, encourage Terre ASBL à poursuivre au quotidien sa mission d'insertion par le travail.

Environnement — 57 % du textile récupéré est réutilisé comme vêtements de seconde main. Une partie est revendue en circuit court dans les 21 magasins de Terre ASBL. On évite ainsi de surconsommer les matières premières pour produire des vêtements neufs et on réduit le volume de déchets.

Solidarité — Terre ASBL soutient le démarrage d'initiatives d'économie sociale, en Belgique et à l'étranger.

Comment donner ?

- Donnez uniquement des vêtements réutilisables (propres et secs). Les déchets déposés dans les bulles menacent directement les emplois.
- Emballez les vêtements dans un sac fermé (pour éviter qu'ils s'abîment ou se salissent).
- Liez les chaussures par paire (à l'aide des lacets ou d'un élastique).
- Terre reprend aussi les accessoires (ceintures, sacs, portefeuilles...) et le linge de maison (draps de lit, essuies, nappes...)
- Si une bulle est pleine, ne déposez pas de sacs à côté de celle-ci (ils risqueraient d'être volés ou de s'abîmer). Vous pouvez signaler une bulle pleine en téléphonant au 04/240.58.58

Où donner ?

Localisez la bulle la plus proche sur www.terre.be ou appelez le 04 240 58 58.



Le label Solid'R permet de distinguer les organisations qui respectent les critères de l'économie sociale et solidaire.

Le respect de ceux-ci est contrôlé chaque année par Ethibel, un organisme indépendant.

www.solidr.be

Le raton laveur : ne l'attirez surtout pas !

Avec sa bouille sympathique, le raton laveur aujourd'hui bien présent dans nos régions a vite conquis le cœur de nombreux riverains qui le nourrissent volontiers. Pourtant, à y regarder de plus près, ce mammifère occasionne de nombreuses nuisances...



Le raton laveur (*Procyon lotor*) est originaire d'Amérique du Nord. Il aurait été introduit pour la première fois sur le continent européen dans les années 30 en Allemagne pour sa fourrure. Il se serait ensuite échappé d'élevages et propagé progressivement à travers l'Europe. En Belgique, il a été observé pour la première fois en 1986. Au début des années 2000, il n'était encore observé qu'à quelques reprises. Mais depuis une dizaine d'années, les observations se multiplient. Il est aujourd'hui bien présent dans la vallée de la Meuse, notamment dans la région dinantaise, et son territoire ne cesse de s'étendre.

et pourra se loger dans un terrier creusé par un autre mammifère, dans une grange, sous une souche, dans un arbre creux, une anfractuosité rocheuse ou encore sous une végétation arbustive abondante où il entassera un épais tapis d'herbes.

Son régime alimentaire est très diversifié, il est omnivore et ses mets principaux sont des végétaux (céréales, noisettes, glands, prunelles...) et des proies animales comme de petits oiseaux, des œufs, des batraciens, des (larves d')insectes, des petits crustacés, des gastéropodes, des vers et des mollusques.

Le raton laveur mesure de 40 à 90 cm de long (tête et corps) et son poids moyen est de 5 à 6 kg, pouvant cependant parfois dépasser 10 kg. Il peut vivre plus de 15 ans. Il se reconnaît aisément grâce à son masque noir autour de ses yeux, son museau pointu et ses oreilles bien visibles. Son pelage varie du gris brun au gris roux. Sa queue est rayée de noir et mesure de 20 à 40 cm. Ses pattes possèdent 5 doigts et ont des griffes acérées qui font de lui un très bon grimpeur.

Avec sa bouille sympathique, il a vite conquis le cœur de nombreux riverains qui le nourrissent volontiers. Pourtant, à y regarder de plus près, ce mammifère occasionne de nombreuses nuisances...

Pour l'environnement, le régime très diversifié du raton laveur l'amène à s'en prendre à des espèces des milieux aquatiques (grenouilles, moules d'eau douce, larves de libellules ou de phryganes...) mais aussi à des œufs d'oiseaux comme ceux du faucon pèlerin présent dans les rochers de la vallée mosane. Pour la santé, le raton laveur peut véhiculer plusieurs maladies comme la rage, la leptospirose (maladie des rats), la tuberculose et la listériose (infection bactérienne

qui provoque septicémie, méningite, encéphalite...). Il est aussi porteur du ver *Baylisascaris procyonis* transmissible à l'Homme. Enfin, il peut aussi occasionner des nuisances dans vos habitations. Il n'est pas timide et viendra volontiers manger les croquettes de vos animaux domestiques ou les graines des oiseaux, farfouiller dans vos poubelles, s'introduire dans vos maisons pour chercher de la nourriture.... L'animal est aussi assez prolifique, de 3 à 9 jeunes chaque année, qui pourront occasionner rapidement des dégâts conséquents. Aujourd'hui, le raton laveur est considéré comme une espèce exotique envahissante et répertorié sur la liste des espèces de préoccupation européenne. Evitez donc de le nourrir et de l'attirer dans votre jardin, la biodiversité vous remerciera... tout comme vos voisins !



Regifo
Edition

Ce bulletin est réalisé par
la sprl REGIFO Edition
rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville
T. 071/74 01 37 • F. 071/71 15 76

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !

info@regifo.be
www.regifo.be

Votre conseillère en communication,
Mme Marielle Mossiat se fera un plaisir de vous rencontrer.
0498 / 883 895

FALLAY
Jean-Luc

Peinture & décoration

Devis gratuit (sauf assurances)
ONHAYE - Tél.: 082/64.61.53
GSM : 0477/87.04.86

Le conteneur mobile recherche de nouveaux clients

Dans le cadre de la réflexion liée à la redynamisation du centre-ville de Dinant, une alternative plus esthétique aux traditionnels conteneurs à déchets a été mise en place.

Dans le cadre de la réflexion liée à la redynamisation du centre-ville de Dinant, une alternative plus esthétique aux traditionnels conteneurs à déchets a été mise en place.

Dans ce cadre, un conteneur mobile, équipé d'une presse et d'une station d'identification et de pesage a donc été loué par la Ville de Dinant et cela, depuis 2018. Il est accessible à l'aide d'une

simple carte magnétique. Les commerçants peuvent donc ouvrir le conteneur et y déposer leurs sacs de déchets.

Ce container est actuellement utilisé par une quinzaine de commerçants qui y trouvent entière satisfaction. Il est placé derrière le parc à conteneurs de Dinant.

Ce conteneur mériterait une utilisation plus intensive car il possède de multi-

ples avantages : accessible 24h sur 24h, informatisation des données, facturation trimestrielle, ...

Pour plus de renseignements pour utiliser ce conteneur, n'hésitez pas à contacter Christophe Goffin, Eco-conseiller, par téléphone au 082/40.48.15 ou par mail à l'adresse service.environnement@dinant.be.

Quelques clics pour améliorer l'entretien des sentiers

Le GAL (Groupe d'Action Locale) de la Haute Meuse a développé il y a quelques temps un outil cartographique interactif permettant de signaler les problèmes rencontrés au niveau des voies vertes.

Ces problèmes peuvent être de tous types: balisage, manque d'entretien, dépôt sauvage, danger, obstacle, etc. La procédure est assez simple: surfez sur le portail entretien-voies-vertes.be/, créez un compte, localisez l'endroit où vous avez constaté un problème et signalez le problème rencontré en le décrivant brièvement

Une alerte est automatiquement envoyée à l'administration communale qui peut alors envoyer une équipe sur le terrain pour solutionner le problème. Vous serez averti quand le problème aura été réglé.



Le Dina-Sel continue à se développer

Le Dina-Sel, pour Service d'Echange Local de Dinant, est un groupe de personnes qui pratiquent l'échange multilatéral de services, de savoirs et de biens.

Ainsi, par exemple, Alain donne une heure de cours d'informatique à Julie qui elle-même donne un cours de cuisine à Vincent, etc. **Vous voulez en savoir plus, rencontrer et parler avec les membres ?** Surfez vite sur www.dinant.be/services/sel ou sur www.dinasel.net ou appelez Michèle au 0491/95.12.63.

Un « urban run et family walk » pour soutenir les femmes qui luttent contre le cancer

Se relever physiquement et moralement d'un cancer relève du défi. Un défi que 10 femmes namuroises (et dinantaises) relèvent haut la main, chaque année pour retrouver forme physique et confiance en soi, bien blessées par le cancer et les traitements parfois mutilants.

En partenariat avec la Ville de Dinant, et avec le soutien de l'Administration, les médecins oncologues et généralistes de la Province de Namur organisent un événement sportif « Urban run and family walk », le dimanche 20 octobre prochain.

Réservée tant aux sportifs qu'aux familles, cette marche/course en centre-ville (Rue Grande et alentours) permettra à chacun de découvrir de manière inédite, les beaux édifices de notre ville.

Chaque année, depuis 2013, les médecins oncologues et généralistes de la Province de Namur « prescrivent » à des patientes souffrant d'un cancer du sein, un projet né sous l'impulsion d'une psychologue dinantaise. Il s'agit de « 10 femmes pour un 4000 ».

Ce projet « 10 femmes pour un 4000 » vise à offrir à 10 femmes namuroises, en rémission complète de la maladie et ayant terminé l'ensemble des traitements, une merveilleuse opportunité de « relever la tête » pour réaliser un



dépassement de soi et réussir l'ascension de leur premier « 4000m » dans les Alpes françaises.

La première étape consiste en un reconditionnement sportif intensif d'une durée de 6 mois. De nombreux travaux scientifiques ont montré une diminution de 20 à 30% de risque de développer un cancer du sein chez les femmes qui ont une activité physique régulière tout au long de leur vie. Parallèlement, plusieurs études ont prouvé le bénéfice d'une activité physique dans la prévention de récurrence du cancer du sein. La pratique sportive après le diagnostic de cancer du sein entraîne une diminution

de 24% du risque de récurrence. Le sport agit donc presque comme un traitement en soi.

La deuxième étape du projet est la réalisation de l'ascension en elle-même. Accompagnées par une équipe de professionnels de la santé (médecin, infirmière, kinésithérapeute-ostéopathe, préparateur sportif et psychologue), et encadrées par les professionnels de la montagne (guides de haute montagne), les patientes réussissent l'exploit sportif de leur premier « 4000 » en montagne, associant l'expédition vers un sommet, le dépassement de soi et la solidarité unissant désormais toutes ces expéditrices... Une aventure sportive et humaine extraordinaire qui aidera les patientes à se remettre en marche vers un avenir de qualité.

Elles marchent pour elles-mêmes (en symbole de leur guérison), mais aussi, au nom de toutes les femmes qui se battent encore.

Les « dômettes » de toutes les éditions seront présentes lors de l'événement du 20 octobre pour échanger leur expérience. De nombreux stands d'information « santé et sport » seront disponibles dans l'espace « Information ».

Renseignements auprès de Mme Patricia de Bontridder, psychologue — psychothérapeute :

patricia.de_bontridder@skynet.be



Nouveau projet numérique chez Enéo Dinant

Toujours soucieuse de la proximité de ses membres, la régionale d'Enéo Dinant lance un projet numérique à l'attention des personnes isolées.

L'idée est de mettre en place une équipe de personnes compétentes en informatique qui souhaiteraient partager leur savoir-faire en venant en aide à des seniors en difficultés informatiques passagères.

Pourquoi ? Le numérique prend une place de plus en plus importante dans notre quotidien. Les personnes seniors n'y échappent pas et sont souvent confrontées à de petits soucis informatiques avec leur ordinateur ou smartphone. Elles n'ont pas toujours l'occasion de se déplacer ou de trouver une personne qui pourrait prodiguer

des conseils pour résoudre leurs problèmes.

Le but de ce bénévolat n'est pas de réparer un PC, ni de donner des cours mais simplement soulager l'utilisateur en apportant une réponse à ses problèmes. Par exemple, rétablir le son, retrouver un dossier égaré, télécharger et envoyer des photos, mettre des contacts dans son répertoire...

Vous avez envie de vous rendre utile en partageant vos compétences auprès d'autres seniors ? Nous vous invitons à venir réfléchir à cette nouvelle action

le mercredi 18 septembre à 10h (accueil café dès 9h30) dans les locaux de la Mutualité chrétienne (Avenue des Combattants 16 à 5500 Dinant – 3^e étage).

Merci de nous signaler votre présence auprès de Marie François, animatrice Enéo : 0470 21 40 94 (dinant@eneo.be) ou Yvan Tasiaux, l'initiateur du projet : 0477 31 12 51 (yvan.tasiaux@skynet.be).

Retrouvez-nous aussi sur Facebook : Enéo Dinant



« Un déjeuner papote » pour les aidants proches le 04 octobre

Dans le cadre de la semaine des aidants proches, l'ADMR de Dinant, le plan de cohésion sociale de la Ville de Dinant, l'antenne de Namur de l'asbl Respect Seniors, Enéo et l'antenne de Namur de l'asbl Aidants Proches s'associent pour proposer une activité "déjeuner papote".

Elle se déroulera le **vendredi 4 octobre de 8h30 jusqu'à midi et sera ouverte à tous ; aidants proches, profes-**

sionnels, étudiants et tout le public intéressé par la thématique. Le but est d'aller à la rencontre des aidants proches, de leur réalité, de permettre de s'identifier comme aidant proche, d'informer sur les droits des aidants (congés etc.) ainsi que sur les services et le réseau existant bref d'en apprendre plus sur l'aide.

La semaine des aidants proches c'est quoi ?

L'objectif de cet événement, dont le thème central est l'aidant proche, est d'organiser de multiples événements locaux à leur attention. Cette année, il s'agira de la 6ème édition de la « Semaine des Aidants Proches » et elle se déroulera du 30 septembre au 06 octobre 2019, sur le territoire de la Wallonie et de Bruxelles.

Raconte ton bac !

Raconte ton bac! est une invitation lancée à toutes et tous, particuliers ou associations, pour faire l'éloge du vivant! Prendre soin d'un bac public existant (ou le créer), le customiser avec des techniques artistiques « maison », accessibles à tous et en récup', tout en racontant son histoire. Les héros seront des consommables (légumes, fruits, aromates, fleurs comestibles) avec une suite heureuse: ils semèrent et eurent beaucoup d'enfants.

A l'initiative de la Cellule Article 27 Nord-Luxembourg et des Centres Culturels de Hotton et de Marche-en-Famenne, ce projet sème ses graines

à travers les provinces de Namur et de Luxembourg avec pour objectifs la rencontre, l'échange et une réflexion sur l'espace public. Associations, écoles, citoyens, seniors, comités de quartier, clubs de jeunes, toutes et tous sont les bienvenus pour apporter leur contribution et s'approprier leur lieu de vie!

Intéressé(e)? Rendez-vous au Centre culturel de Dinant le 1er octobre à 14h ou 20h pour une présentation du projet. Inscription souhaitée (082/21.39.39. ou par mail: sandrine.bonhomme@ccrd.be).

Coproduction Article 27/Prospect 15etc/CCD avec la collaboration de la Ville de Dinant.



ÉVÉNEMENTS

Kermesse de Bouvignes du 13 au 16 septembre

L'ASBL « Les Bons Vikants » organise la kermesse Saint-Lambert à Bouvignes du 13 au 16 septembre.

Le programme se décline comme suit :

*** Vendredi 13/09/2019**

Salle « Au vieux Bouvignes »
20h30 : concert MNB
Entrée : 5 euros
22h30 : soirée

*** Samedi 14/09/2019**

Place du Bailliage
14h : Balle pelote
Salle « Au vieux Bouvignes »
21h : Blind test - 15€ par équipe (maximum 6 personnes)

Lots pour meilleure ambiance et équipe gagnante

*** Dimanche 15/09/2019**

10h30 : Messe en l'honneur de Saint Lambert
11h30 : Dépôt d'une gerbe de fleurs au monument aux morts
Salle « Au vieux Bouvignes »
12h15 : Apéritif offert
13h – Repas - Barbecue trois viandes – Dessert : Adultes : 15 euros – Enfants – 12 ans : 10 euros

Infos pratiques :

- Réservations au 0478 623 117 ou 0477 99 12 11 pour le 06 septembre au plus tard.

- Paiement sur le compte des Bons Vikants ASBL pour confirmation : BE93 0688 9248 1667 – Communication : Nom + nombre de repas

Animation musicale par Frédéric Bourdon

*** Lundi 16/09/2019**

Place de la Trompette
19h : tombola des forains

Pour toute question, veuillez contacter l'ASBL « Les Bons Vikants » :

- Par mail : lesbonsvikantsasbl@gmail.com
- Par téléphone : 0478 623 117 ou 0477 99 12 11

Ils ont déménagé

Ils ont entrepris



Simplification du dispositif chèques-entreprises

Créés en 2017, les chèques-entreprises rencontrent un réel succès. Ceux-ci permettent de financer des prestations liées aux besoins des entreprises (formation, coaching, conseil, etc.) avec pour objectif premier de leur permettre d'innover, de s'accroître.

Face à la complexité du système mis en place initialement, celui-ci vient d'être simplifié. La quarantaine de chèques a été ramenée à 15 répartis en 6 thématiques (création, développement, transmission, internationalisation, innovation et numérique).

Toujours dans l'optique de simplifier le

système, le pourcentage d'intervention a été harmonisé à 50% avec 2 exceptions pour les thématiques définies comme prioritaires (innovation et numérique).

La plateforme internet a également été revue et est maintenant beaucoup plus conviviale et simple d'utilisation.

Pour tout renseignement :
www.chèques-entreprises.be

Source :
Vivre la Wallonie – n°44 – été 2019



Agence de Développement Local
Rue Léopold 1 Bte 8 - 082/22.97.27
adl@dinant.be

« Un Couture-Café » à la Régie des Quartiers de Dinant

Un « Couture-Café » a vu le jour à la Régie des Quartiers de Dinant, grâce au soutien du Fonds Celina Ramos, géré par la Fondation Roi Baudouin.



En mai, les stagiaires de la Régie des Quartiers de Dinant et les habitantes des logements sociaux de la Dinantaise se sont lancés un défi « Zéro déchet » au cours des quatre « Couture-Café » organisés à la salle « Aux quatre vents » d'Herbucienne.

C'est dans la bonne humeur et dans le partage d'idées, autour d'un bon café et d'une collation préparée par les stagiaires, que les participantes ont pu confectionner un coussin avec des vêtements usagés, coudre un accessoire avec des papiers d'emballage, réaliser des éponges à partir de vieux T-shirts, des filets de fruits et légumes ou encore coudre des couvercles en tissu et réaliser des bee's wraps pour remplacer le papier alu ou le film plastique alimentaire.

Grâce à l'aide financière reçue, la Régie des Quartiers a pu acquérir 5 nouvelles machines à coudre. Le Fonds Celina Ramos a pris également en charge tous les frais liés à l'organisation du cours de couture pour les stagiaires et des séances « Couture-Café ».

La coordinatrice de la Régie, Françoise PIRE, a mis sur pied ce projet baptisé « I fil good ! : J'apprends à coudre pour trouver un emploi et pour mieux vivre chez moi » afin que l'acquisition de techniques de base en couture soit un élément positif que les stagiaires pourraient faire valoir lors de leur recherche d'emploi dans le domaine du repassage ou de l'aide aux personnes.

Mais la démarche d'action sociale de la Régie se veut plus générale et, au départ des cours de couture et des « Couture-Café », l'équipe vise à favoriser le bien-être des personnes en les encourageant à s'inscrire dans une meilleure gestion de leur vie. La gestion du logement a toute son importance dans une démarche d'insertion socio-professionnelle : « Si je suis bien chez moi, je pourrai mieux agir dans le cadre de ma recherche d'un emploi ou d'une formation qualifiante ».

La mise en place d'ateliers couture permet au stagiaire de mieux gérer ses vêtements et son espace de vie pour mieux rebondir par la suite, dans sa vie professionnelle. Le Couture-Café « I fil good ! » a une dimension plus globale dans le cadre de la dynamisation des quartiers. La couture est, donc, le fil conducteur de l'insertion sociale de la personne et sert de levier pour créer ou recréer du lien social entre les habitants.

À partir de septembre, le premier jeudi de chaque mois, le Couture-Café « I fil good ! » de la Régie des Quartiers de Dinant sera ouvert de 13h00 à 15h30 à la salle « Aux 4 vents » d'Herbucienne.

Objectifs généraux poursuivis par l'ASBL :

La Régie des Quartiers est agréée et subsidiée par la Région Wallonne et le

FOREM et bénéficie de l'appui financier et logistique du CPAS de DINANT et de la Dinantaise. La Régie accueille des stagiaires à qui elle propose de reprendre un rythme de travail et d'acquérir des compétences de base pour démarrer ou redémarrer un projet professionnel.

Un programme de formation de 35h00 par semaine a été établi par l'équipe d'encadrement : 23 heures d'apprentissage technique : espaces verts, travaux de rénovation du bâtiment, cuisine, nettoyage, couture, informatique de base. À cela s'ajoutent 12h00 de formation citoyenne : remise à niveau «français mathématique», soutien dans l'étude du permis de conduire théorique, connaissance du réseau social, sensibilisation à diverses problématiques telles que la gestion budgétaire ou la gestion du logement, ... Chaque stagiaire bénéficie aussi d'un accompagnement social individualisé, d'un coaching en recherche d'emploi et peut effectuer un stage en entreprise dans le but de se confronter à la réalité du monde du travail, de se faire connaître par un employeur et de signer un contrat.

Pour toute inscription en formation ou tout renseignement, veuillez prendre contact avec Mme Françoise Pire au: 082/22.82.70. Il est possible de s'inscrire toute l'année.





Apprendre à lire, écrire, calculer à l'âge adulte, c'est possible à Dinant !

La formation en alphabétisation organisée par Lire et Ecrire Namur à Dinant reprendra dès la première semaine de septembre.

- La formation est gratuite. Les entrées sont permanentes.
- Possibilité, pour les demandeurs d'emploi, de signer un contrat de formation FOREM

Pour tout contact, infos et inscription : 0498/17 27 00 - 081/74 10 04
namur@lire-et-ecrire.be

Parlez-en autour de vous !



Les Arsouilles pour accueillir vos enfants de 0 à 3 ans

Vous êtes à la recherche d'une place d'accueil pour vos petits bouts âgés de 0 à 3 ans sur la commune de Dinant ?

L'asbl « Les Arsouilles » est un service d'accueillantes d'enfants agréé et subsidié par l'ONE et vous propose plusieurs milieux d'accueil sur l'entité de Dinant : des accueillantes travaillent sur Dinant, Thynes, Anseremme. Et, depuis septembre 2016, un tout nouveau duo d'accueillantes a rejoint l'équipe dans l'école Notre-Dame à Bellevue en lieu et place de l'ancienne crèche.



Ces accueillantes ont à cœur de prendre soin de votre enfant, de le soutenir dans son développement moteur, psycho affectif et de l'aider sur le chemin de son autonomie.

Les frais de garde sont calculés au prorata de vos revenus et du nombre d'enfants à charge. Ces frais sont également déductibles fiscalement.

Pour tout renseignement, veuillez contacter l'ASBL « Arsouilles », rue E. Dinot, 21 à 5590 Ciney – 083/213592.

Artisan Chocolatier
Pâtissier Glacier

BOUVIER Etienne
Meilleur Artisan 1999

le week-end :
Gâteaux à la vente

rue A. Caussin, 68
5500 Anseremme
DINANT
Tél. 082 22 21 08
Fax 082 22 21 08
etienne.bouvier@skynet.be
www.chocolaterie-bouvier.be



Robert CLOSSET



*Toujours
à votre service*

0475/27.55.17

robert.closset@dinant.be

CENTRE ESSO ARDENNES-CONDROZ | **WARIN**

Gasoil-Gasoil EXTRA-Diesel-Essences-Lubrifiants-Gaz-Citernes-Station service



Mobil
LUBRIFIANTS

Votre expert chaleur



WARIN-LAMONTAGNE
HASTIERE

Tel: 082/64.44.44

WARIN-CORNET
BEAURAING

Tel: 082/71.33.66

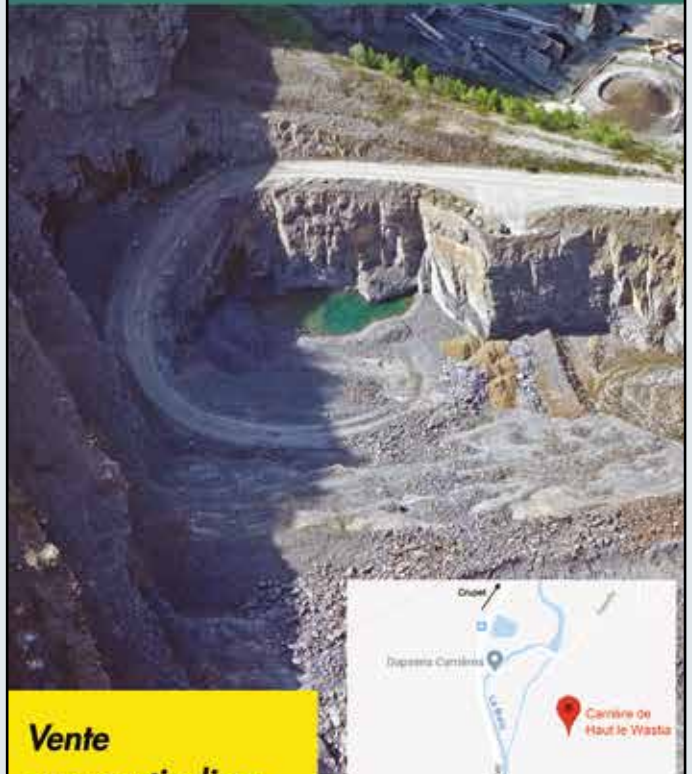
- Service - Qualité - Quantité
N°1 Gasoil EXTRA OPTIPLUS
- Paiements échelonnés:
Vous répartissez votre budget chauffage sur
12 mois sans frais ni intérêts
- Ravitaillement automatique

ESSO OPTIPLUS
Notre Mazout à la pointe
de la technologie
**ECONOMIE-SECURITE
PROPRETE**



**CARRIERE
HAUT-LE-WASTIA**
Votre partenaire granulat

- SABLE ET GRANULATS VRAC ET BIG BAG
- PRODUITS CERTIFIES BENOR ET CE
- PRODUITS LAVES



*Vente
aux particuliers,
indépendants &
entreprises
sans intermédiaire*

+32 470 35 46 98
Rue du Redeau
5530 Yvoir

Website: hlw.colasbelgium.be
E-mail: hlw@colas.be

Horaires d'ouverture
Du lundi au vendredi
07h00 - 12h00
12h30 - 17h00





Continuons à bien vivre ensemble en cette fin d'été

Les vacances sont déjà bien entamées et les plus jeunes commencent, parfois avec envie, à penser à l'année scolaire nouvelle qui se profile. Cependant, ces vacances ne sont pas terminées et les plaisirs de l'été sont encore au programme pour quelques semaines. Aussi, n'est-il pas inutile de rappeler quelques principes prévus dans le règlement général de police et qui visent à garantir le « bien vivre ensemble ».

J'épinglerai **l'article 50** qui prévoit :

§1er. Sont interdits tous bruits et tapages diurnes causés sans nécessité ou dus à un défaut de prévoyance ou de précaution et qui sont de nature à troubler la tranquillité ou le repos des habitants, qu'ils soient le fait personnel de leurs auteurs ou qu'ils résultent d'appareils en leur détention ou d'animaux attachés à leur garde.

§2. Sont formellement interdits sur la voie publique, **les bruits exagérés et prolongés provenant de cris de personnes et d'animaux, aboiements intempestifs des chiens** et les bruits provenant de l'usage de voitures, motos, cyclo-moteurs.



L'article 54.

§1er. Il est interdit d'utiliser des tondeuses, scies circulaires, tronçonneuses et autres engins bruyants, actionnés par un moteur, de quelque nature que ce soit, électrique, à explosion ou à combustion interne, sur tout le territoire de la zone de police Haute Meuse, **en semaine de 22h à 07h et les dimanches et jours fériés toute la journée.** Cette disposition n'est pas applicable aux tondeuses munies d'un dispositif d'insonorisation et aux engins utilisés par les agriculteurs dans l'exercice de leur profession. Le particulier qui coupe le bois est autorisé à utiliser sa tronçonneuse les dimanches et jours fériés à condition qu'il se trouve à plus de 500 mètres d'habitations.



L'article 82.

Le dépôt de verre aux « bulles à verre » est interdit entre 22h et 07h le matin.

Vous aurez facilement compris que la quiétude a été mise en exergue dans cet article car chacun, à un moment ou à un autre, souhaite pouvoir bénéficier de calme durant un minimum de temps. Je vous invite aussi à lire ou à relire le règlement général de police consultable sur le site de l'administration communale ou sur celui de la zone de police Haute Meuse.

Bernard Dehon
Premier commissaire divisionnaire
Chef de Corps

32 remorques gravées par la Zone de Police Haute-Meuse

Votre Zone de Police a tenu, ce 29 juin dernier, un stand permettant aux citoyens de venir faire graver leur remorque gratuitement. Cette initiative a eu lieu en collaboration avec le BEP (Parc à conteneurs de Dinant) et l'atelier communal de Dinant. Malgré la température caniculaire, pas moins de 32 remorques ont été gravées à cette occasion par le 1er inspecteur COLONVAL et l'inspecteur POSSCHELLE. Il s'agit indéniablement d'une « plus-value » permettant aux services de police d'identifier formellement une remorque volée en cas de découverte.

Cet événement s'inscrivait dans le cadre de la première campagne européenne d'actions contre les cambriolages dans les habitations et était organisé par le service prévention vol de

la Zone de Police Haute-Meuse.

Ce service est disponible pour tous les citoyens de la zone et l'offre est assez large : visites gratuites de prévention à domicile, organisation de séance d'information, communication avec nos « Partenariats Locaux de Prévention » (Voisins veillent), initiatives diverses en matière de prévention, ... Pour toute question, renseignement ou demande de rendez-vous, contactez le **0473/71.05.50** ou adressez un courriel à l'adresse zp.hautemeuse.prevol@police.belgium.eu (1er Inspecteur Stéphane DE SOETER).

Nous organiserons une journée de marquage de vélos d'ici la fin de cette année ainsi qu'une autre à nouveau consacrée à la gravure des remorques, probablement au début de l'année

prochaine. Les informations utiles seront systématiquement publiées sur notre page Facebook ainsi que notre site internet.

Stéphane De Soeter
1er Inspecteur
Conseiller en prévention vol





ESPACE DE VIE À SOMMIÈRE Rue de Bouvignes

OFFREZ-VOUS LA QUALITÉ THOMAS & PIRON



A VENDRE: TERRAINS À BÂTIR & MAISONS EN CONSTRUCTION



BUREAU D'ACCUEIL SUR PLACE
Rue de Bouvignes à Sommière

Visites sur rendez-vous au 081 33 26 33.

INFOS: 061 53 12 16 | maisons@thomas-piron.eu | www.thomas-piron.eu

V3-MANUPAL AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Pour vos aménagements extérieurs
v3-manupal, l'expertise au meilleur prix



PAVAGE DE TERRASSE
AMÉNAGEMENT DE JARDIN
TONTE DE PELOUSE
TAILLE DE HAIE

DÉBROUSSAILLAGE
POSE DE CLÔTURES
ÉLAGAGE & ABATTAGE
TERRASSEMENT

www.v3-manupal.be • Tél. 083/23.17.80
33, rue du Parc Industriel | 5590 ACHÈNE

abh béton^{SPRL} sols en béton lissé



Nicolas Bodson : 0475/75 99 13
bodson.nico@hotmail.com
5530 Mont-Godinne

www.abhbeton.be

La plage était à l'école maternelle d'Anseremme

Pas besoin d'aller au littoral belge, la plage est venue à l'école d'Anseremme en juin dernier...

La météo étant superbe, les élèves en ont profité pour sortir les maillots, la crème solaire et bien sûr les fusils à eau pour profiter de la journée plage dans la cour de récréation.

Plusieurs piscines ont été installées et une bonne centaine de kilos de sable fin bordait les points d'eau.

Tous ont pu se rafraîchir et prendre énormément de plaisir pour clôturer l'année scolaire en beauté !



Mme Alexandra Leclère, Directrice des écoles communales d'Anseremme, Bouvignes et Dréhance tiendra une **permanence** pour enregistrer les inscriptions des élèves dans ses implantations :

- **Le jeudi 28 août de 17h à 19h**
- **Le samedi 31 août de 10h à 12h**

Les parents ne pouvant pas être présents à cette permanence, peuvent joindre Mme Leclère par téléphone au 0479/32.78.95.

Douze étudiants engagés cette année à l'Administration communale

Depuis 2006, la Ville de Dinant procède à l'engagement d'étudiants durant l'été via les opérations « Eté solidaire, je suis partenaire » et « Well Camp » subventionnées par le Service Public de Wallonie.

Opération

« Eté solidaire, je suis partenaire »

Cette action vise à impliquer les jeunes de 15 à 21 ans dans la valorisation, l'amélioration et l'embellissement de leur quartier et de leur environnement ainsi qu'à développer le sens de la citoyenneté et de la solidarité vis-à-vis des personnes défavorisées ou en difficulté (personnes âgées, handicapées, démunies...).

Pour beaucoup de jeunes engagés, Eté solidaire constitue une première et précieuse expérience de travail.

Opération « Well Camp »

Cette action permet de désigner une personne-relais au sein des communes afin d'assurer une bonne cohabitation entre les camps de mouvement de jeunesse, les riverains et la commune.

Quel est leur rôle ?

- Se faire connaître auprès des principaux services de la commune susceptibles d'avoir un lien avec les mouvements de jeunesse;
- Visiter le camp et rester à disposition des mouvements de jeunesse pendant toute la durée de celui-ci;
- Les informer sur le tri des déchets, les consignes de la DNF, les points d'eau

et de bois, les taxes et règlements communaux, les commerces et services pouvant desservir le camp, etc.;

- Mettre en avant les activités proposées à proximité du camp: attractions touristiques, culturelles et sportives de la commune;

Au total, ce sont donc 12 étudiants subventionnés par « Eté solidaire » qui ont travaillé au sein de l'Administration communale, pour une durée de deux semaines. Pour respecter la mixité sociale, 6 étudiants sont des candidats de la Ville et les 6 autres viennent du CPAS. Deux étudiants ont eux travaillé dans le cadre de « Well'camp ».



**Nouvelle option
dès septembre 2019 !
3^{ème} Education Physique
Technique de transition**

Philosophie et citoyenneté	1h	1h
Cours philosophiques	1h	1h
Français	5h	5h
Mathématiques	5h	5h
Histoire	2h	2h
Géographie	2h	2h
Biologie	1h ou 2h	
Chimie	1h	1h
Physique	1h ou 2h	
Langue moderne I (anglais ou néerlandais)	4h	4h
Langue moderne II (néerlandais ou anglais)	2h	2h
Education physique/sports	8h	8h
Hygiène appliquée	1h	1h
Méthodologie appliquée	1h	1h
TOTAL	35h	37h



**Nouvelle option au CEFA
dès septembre 2019 !
7^{ème} Complément
en techniques de vente**

Coordonnateur : M. P. SERAFINI
☎ 082/71.04.42 – 0474/99.66.06

CEFA
Enseignement en alternance
2 jours à l'école et
3 jours rémunérés en entreprise

L'ARDH, c'est aussi 2 internats annexés

Internat Filles

Site SAX

☎ 082/21.31.61

Accueil à partir de 6 ans

Ambiance et cuisine familiale

Activités ludiques, sportives ou culturelles

Etudes collectives encadrées de la 1^{ère} primaire à la 2^{ème} secondaire

Etudes en chambres individuelles encadrées à partir de la 3^{ème} secondaire

Internat Garçons

Site Herbuchenne

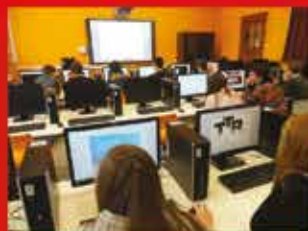
☎ 082/22.25.77



Été comme hiver, l'internat, c'est super !

**Une offre complète d'enseignement
de la maternelle à la 7^{ème} secondaire !**

**Fondamental – Général – Technique de transition
Technique de qualification – Professionnel – CEFA**



**INSCRIPTIONS
À PARTIR DU 19 AOÛT**

UN COUP DE POUCE POUR RÉVISER ?

ÉCHEC À L'ÉCHEC

C'est ici !

SESSION EN AOÛT



www.ardh.be
Implantation Herbuchenne : 082/22.25.65

direction@ardh.be
Implantation Sax : 082/22.24.43

DESTRUCTION DE NIDS DE GUÊPES & FRELONS



*Nous intervenons dans les
plus brefs délais !!*

GUIDARINI DAVY
0486/17 07 02

Rue des Vergers, 14 - 5530 Yvoir
davyguidarini@hotmail.com

CARROSSERIE
BODLET

50
ANS



082 22 27 17

Agrée par les compagnies d'assurances.
Réparations toutes marques avec garantie.
Devis gratuits
Véhicules de remplacement gratuits.



Restaurant
L'Atmosphère ... côté Meuse

Place Baudouin 1^{er}
5500 Anseremme

082 64 66 09

L'atmosphère côté Meuse

@latmospherecotemeuse@gmail.com

*Nos suggestions changent tous
les deux mois en fonction des
produits de saison.*



Bureau

PIGNEUR & TUMERELLE

ASSURANCES PRÊTS - PLACEMENTS

elantis

DEMETRIUS

AlphaCredit



Fisma : 105047a

VIVIUM

AWA

AG
INSURANCE

rue Saint-Jacques 300
5500 Dinant

Tel : 082 / 21.30.31

info@pigneur-tumerelle.be -- www.pigneur-tumerelle.be